

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Je vous remercie d'avoir répondu aussi nombreux à notre invitation

Nous vous avons réunis aujourd'hui pour vous présenter l'association MEMOIRES ET PATRIMOINES DES GRAVES, sa raison d'être et ses projets, auxquels vous pouvez TOUS être associés.

Notre association est née de la rencontre, depuis plusieurs années déjà, de quelques personnes travaillant chacune indépendamment sur des sujets divers mais intéressant TOUS les secteurs géographiques du canton de PODENSAC.

Tout naturellement, nous nous sommes aperçus que nous avons en commun la connaissance et la mise en valeur du patrimoine de la région dans laquelle nous vivons.

Nous avons décidé, pour répondre à l'exigence d'un chantier, de donner un cadre institutionnel à notre action, en créant cette association à laquelle nous vous proposons de vous associer étroitement.

Vous nous entendrez parler de la région du "**Delta du Ciron**". C'est un hommage aux travaux du professeur Gérard PELISSIER HERMITTE, illadais d'adoption, qui a démontré l'importance de cette rivière qui a baigné notre région, il y a longtemps, et dont on peut trouver de nombreuses traces.

Je vais tout d'abord vous présenter, **brièvement...?** Si, si, l'objet de l'association MEMOIRES ET PATRIMOINES DES GRAVES et quelques exemples de son fonctionnement.

Mais auparavant je voudrais insister sur le fait que le patrimoine de notre région concerne TOUS les habitants actuels et pas seulement ceux qui y sont nés.

En effet, selon notre conception, chaque génération d'habitants a un double rôle: Recueillir, conserver, améliorer, augmenter le legs des générations précédentes, Transmettre ce legs aux futurs habitants dans les meilleures conditions.

Notre (petite) expérience nous a démontré que les plus fervents défenseurs du patrimoine d'une région sont souvent les "étrangers" qui sont venus s'y installer. Vous en avez un exemple devant vous.

Entrons dans le vif du sujet:

I – L'OBJET DE L'ASSOCIATION Mémoires.... Est de:

Recenser
Préserver
Mettre en valeur
Faire connaître

Les patrimoines:

Archéologique
Historique
Architectural
Viticole
Et Culturel

De la **Région des Graves**, et dans un premier temps de la région du "Delta du Ciron" qui recouvre, à peu près, la Communauté de Commune du Canton de Podensac,

Cet objet sera réalisé par la mise à disposition de moyens et services appropriés.

Oui, je reconnais, c'est vague, mais c'est volontaire.

Je vais donc vous présenter 3 exemples **"vécus"**.

II – LE CHANTIER DE LA HOUNTETE

Au mois d'avril 2007, des sondages archéologiques ont été effectués autour de l'église d'Illats par **l'INRAP** (Institut National de Recherches Archéologiques Préventives).

Ils ont permis de confirmer que le sous-sol de la place de l'église renferme des sépultures assez anciennes, puisque j'ai pu y photographier le couvercle d'un sarcophage datant du Haut Moyen Age, soit 4 siècles environ avant la construction de l'église.

D'autres indices font remonter l'occupation de ce lieu, bien avant l'époque gallo-romaine. Toutes les photos que vous venez de voir ont été publiées immédiatement sur le site de la commune d'Illats avec mes commentaires. Je n'y reviens pas.

Je me suis alors souvenu d'une légende qui parlait **de "Dolmen"** situés vers le circuit du Merle.

N'ayant pas gambadé dans ma jeunesse dans les bois environnants comme les "gens d'ici", j'ai d'abord voulu rassembler toutes les descriptions et études savantes faites par les anciens.

A part quelques **citations lapidaires** dans le bulletin de la société archéologique de Bordeaux, je n'ai trouvé que la citation d'un article paru dans "Le Lien des Deux

Rives", rédigé par Bertrand DUBREY, historien autodidacte illadais, avant qu'il ne disparaisse brutalement.

La description lyrique faite par AUGEY en 1908 devant les pierres couvertes de mousses n'a pas satisfait ma curiosité.

Après maintes demandes, un gamin que son père avait emmené gambader sur les pierres, il y a 30 ans (au moins) m'a permis d'approcher, au bout de 2 heures de crapahutage de CECI.

Oui, Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs, il s'agit bien du site des "Allées Couvertes de la Hountète", vestiges d'anciens dolmens érigés par l'homme à l'aube de la nuit des temps et détruits par lui (dixit la légende).

A partir de ce moment, le chantier a pu commencer:

- Identification du propriétaire du terrain, autorisation de recherches,
- Débroussaillage,
- Visite d'éminents spécialistes,
- Nettoyage des pierres, et rédaction d'un premier rapport d'étape remis au maire de la commune pour prendre les mesures de sauvegarde, rapport diffusé simultanément sur Internet.

Pour résumer cet exemple, nous avons bien:

Un recensement et une description du site, avec collecte de toutes les informations disponibles

Une étude, une protection et une mise en valeur du site

Une diffusion planétaire de ces connaissances par le biais d'Internet

Nous envisageons également l'aménagement du site pour en faire un lieu de visites.

Pour de plus amples détails, consultez le site illats.fr.

Un autre exemple de collaboration nous est offert par le travail de notre vaillant secrétaire: Michel LAVILLE:

III - L'HISTOIRE DE BARSAC SOUS LA REVOLUTION

Barsacais de naissance, il fait donc partie des "gens d'ici", Michel LAVILLE a entrepris d'écrire une histoire de Barsac sous la Révolution, après avoir constaté que ce qui avait été écrit sur cette période était "lacunaire", si on sacrifie à la bienséance, "truffé d'erreurs" si on est plus précis.

Disposant des archives conservées à la mairie et d'un peu de temps, il a entrepris de dépouiller les registres de cette commune qui, comme chacun sait... était chef-lieu de canton sous la Révolution.

M'ayant confié ces registres aux fins de numérisation, il a pu travailler sur les "Registres Virtuels" qui permettent de "zoomer" sur les parties de textes difficiles à lire.

Mais, dans ses recherches, il a surtout déniché des **"merveilles"**, dont cette "Table des actes de Baptêmes Mariages et Sépultures" de 1700 à 1786.

Le généalogiste que je suis a été très intrigué par cet ouvrage, précurseur des Tables Décennales qui n'apparaîtront qu'en 1813.

Puis, je me suis souvenu avoir lu une relation d'inondation dans un registre de 1770 de Barsac, indiquant que les registres paroissiaux avaient flotté dans la sacristie pendant 3 jours.

Et Jean-François LARCHE, qui rédige un ouvrage sur les calamités ayant touché l'Aquitaine m'a adressé un article sur "La grande Souberne", ce débordement de la Garonne qui a tout emporté sur son passage en 1770 justement.

Le lien pouvait dès lors être fait:

Le curé **PEROUILH**, après avoir fait sécher les registres qui avaient pris l'eau, les a dépouillés et en a tiré les tables que nous avons vues, car ces informations étaient capitales pour lui qui tenait l'état civil de la paroisse.

Mais il a aussi voulu préserver les originaux qu'il pensait devenus trop fragiles pour être consultés, comme nous aujourd'hui.

Son action a été oubliée pendant des siècles, car ceux qui consultent encore aujourd'hui ces registres ne savent pas qu'ils le doivent au curé PEROUILH.

Sachez aussi que, dans ces archives, Michel LAVILLE a également retrouvé les **"restes"** des registres de BMS de 1600 à 1638, registres qui ont été restaurés par nos soins, numérisés, dépouillés et restitués en bon état au maire de la commune de BARSAC.

Ces deux premiers exemples concernent des membres de notre association, et même des membres fondateurs. **Le troisième**, concerne une coopération entre associations pour montrer aux présidents des autres associations qui nous ont fait l'honneur d'accepter notre invitation, les bénéfices qu'ils peuvent retirer d'une collaboration avec nous.

IV – LES LAVOIRS ET LES MONUMENTS AUX MORTS DU CANTON DE PODENSAC.

Madame CASTAING, ici présente, est la présidente de l'association PORTENSIS de Portets.

Il y a quelques années, cette association a édité un opuscule consacré aux lavoirs du canton, richement illustré.

La diffusion en a été effectuée par l'association Portensis elle-même, et par l'Office du Tourisme des Graves à Portets.

Nous lui avons proposé de faire une présentation de ces travaux sur le site Internet de MEMOIRES ET PATRIMOINES DES GRAVES.

Dorénavant, ces travaux seront connus du monde entier et les commandes parviendront directement à l'association Portensis.

Le site de MPG est donc une vitrine pour tous les travaux intéressant le canton, mais c'est aussi bien plus:

L'association Portensis réalise actuellement une plaquette sur les Monuments aux morts érigés dans le canton.

Pour compléter leur documentation, j'ai indiqué à Madame CASTAING que les registres de décès comportaient des indications très précises sur les personnes figurant sur ces monuments. Le critère objectif était l'inscription, même tardive, de la mention "Mort pour la France" sur leur acte de décès.

Il sera alors possible, connaissant leur âge, leur affectation et le lieu de leur décès, de chercher des constantes ou des ressemblances dans leur recrutement. C'est ce qui a été fait dès la première recherche.

L'érection de ces monuments ayant fait l'objet de souscriptions, la lecture des registres de délibérations des conseils municipaux pourra également fournir de très intéressantes indications.

Pour finir cet exemple, Michel LAVILLE a pu fournir des informations précises sur le monument aux morts des guerres de Crimée, d'Italie et de Madagascar, érigé à Barsac.

C'est un exemple de coopération, pour un bénéfice réciproque, que nous voulons développer entre tous ceux, particuliers, associations et collectivités territoriales qui désirent mettre en valeur notre patrimoine commun.

Le projet auquel vous êtes tous conviés, consiste à élaborer, alimenter et mettre en ligne une BASE DE DONNEES informatisée contenant TOUTES les connaissances sur notre patrimoine commun.

L'ambition est folle,

Alors soyons **FOUS**.

Je vous ai présenté notre ambition, je n'entrerai pas ce soir dans les détails des procédures de la Base de Données Informatisée, d'abord parce que vous trouverez des détails sur le site Internet de l'association, mais surtout parce que nous passerions, au moins, la nuit ensemble, et certains sont attendus.

Pour répondre plus précisément à vos interrogations, je préfère répondre à vos **questions**.

Vous pouvez parler sans crainte, rien de ce que vous direz ne sera retenu contre vous.

Pour vous aider, j'ai préparé quelques sujets dont vous pouvez vous inspirer. Mais je préfère **l'improvisation**.

FIN